

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Andrée Houde

<https://www.cadre21.org/membres/2c6fb9d6887920dfb2919de6>

Date d'obtention : 2021-01-29 03:07:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Un pas à la fois, démarche structurée. On débute par le formulaire avec l'élève qui vient vers nous. On "interroge" chacune des personnes impliqués sauf s'il y a eu malveillance. On agit efficacement afin de stopper rapidement la propagation des images.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

On débute par remplir le formulaire avec les personnes qui collaborent.

Ne jamais regarder les photos.

Toujours aviser les policiers, une fois les étapes complétés.

On ne fait pas de distinction entre une première offense et une récidive.

S'applique lorsqu'il peut y avoir des conséquences à l'école, même si une personne impliquée ne fréquente pas l'école.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape de confisquer le cellulaire, pas évident avec nos jeunes, même s'ils veulent collaborer. Alors, si l'élève ne souhaite pas collaborer, cette étape peut être très délicate. Au Collège, les élèves ont des MacBook, je me questionne sur la pertinence de saisir le MacBook également, parce que le partage des photos peut passer aussi via le MacBoook.